

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 mai 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - M. N'DIAYE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme AKPINAR-ISTIQAM (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir Mme DILLENSEGER) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HOUPERT (pouvoir Mme OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir Mme REVEL) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. DECOMBARD - Mme DURNERIN - M. ROZOY - M. BONORON - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

**Mise en valeur par la lumière de l'axe cœur de ville (Place Darcy – Place Saint Michel) –
Approbation du projet - Demande de subventions**

Mme JUBAN expose :

Mesdames, Messieurs,

La ville et la métropole ont beaucoup investi depuis 2001, à la fois pour valoriser le centre-ville de Dijon, et pour faire reconnaître sa qualité exceptionnelle, notamment au travers du label ville d'art et d'histoire, par son inscription au patrimoine mondial de l'humanité, par l'extension de son plateau piétonnier, par la rénovation du musée des Beaux-Arts et par un programme de restauration des façades privées, qui doivent être à la hauteur de la référence Unesco et du prestige international d'une capitale régionale.

Le projet consiste en une approche globale de mise en valeur de l'axe cœur de ville par la lumière qui concernera l'ensemble des aspects de l'éclairage nocturne de l'axe, Place Darcy – Place Saint Michel, et qui devra intégrer plus particulièrement à la mise en scène du patrimoine architectural et urbain de cet axe, quelle qu'en soit l'époque.

Dans un premier temps, une consultation pour le choix d'un architecte lumière et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage sera lancée. Les études sont prévues en 2020.

Leur montant est estimé à 417 000 HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'un concours financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre de la fiche n°67 du contrat métropolitain intitulée « mise en lumière Dijon » .

La Ville de Dijon sollicitera donc les aides susceptibles d'être accordées au taux maximum, notamment auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre de la fiche action n°67, intitulée « mise en lumière Dijon », du contrat métropolitain signé le 5 avril 2018.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Montant HT des études :	417 000 €
Subvention de la Région Bourgogne-Franche-Comté (30%) :	125 100 €
Emprunt et autofinancement HT : (80%)	291 900 €

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver le projet ci-dessus exposé,
- 2 - arrêter le montant de l'opération tel qu'indiqué dans la présente délibération,
- 3 - valider le plan de financement prévisionnel présenté,
- 4 - décider de solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de cette opération, au taux maximum, notamment auprès de la Région Bourgogne- Franche- Comté, au titre de la fiche n°67 du contrat métropolitain, ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible de contribuer à son financement;
- 5 - dire que le financement des opérations sera assuré sur les crédits des budgets des années 2020 et suivantes,
- 6 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour la bonne application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ